ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE

Liberté
Égalité
Fraternité

PARCOURS D'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE 2021-2022

NOM DU PROJET	L'architecture, la ville et le paysage - Module 1 Les carnets de balades urbaines - Module 2 Aix en tête	
PARTENAIRES	La Compagnie des rêves urbains, les musées de la ville d'Aix en Provence	
NIVEAUX CONCERNÉS	**PERIMÈTRE**	**DOMAINE**
1er et 2nd degrés	Académique	Architecture
CONTRIBUTION AU PEAC DES ELEVES		
RENCONTRES	**PRATIQUES**	**CONNAISSANCES**
Cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres Echanger avec un artiste, un créateur, un scientifique ou un professionnel de l'art et de la culture Identifier la diversité des lieux et des acteurs culturels de son territoire Appréhender des œuvres et des productions artistiques	Utiliser des techniques d'expression artistique adaptées à une production Mettre en œuvre un processus de création Concevoir et réaliser la présentation d'une production S'intégrer dans un processus collectif Réfléchir sur sa pratique	Exprimer une émotion esthétique et un jugement critique Utiliser un vocabulaire approprié à chaque domaine artistique ou culturel Mettre en relation différents champs de connaissances Mobiliser ses savoirs et ses expériences au service de la compréhension de l'œuvre
Descriptif succinct des œuvres, des lieux, des professionnels rencontrés	**Descriptif succinct de la pratique artistique proposée aux élèves**	**Descriptif succinct des champs de connaissance explorés**
Rencontre avec un professionnel, balade urbaine, découvertes des lieux qui constituent le territoire de proximité	Interroger l'espace et l'occupation qui en est faite Mettre en place une démarche de projet en lien avec les métiers de l'architecture, du paysage et de l'urbanisme.	Développement de : - la relation à l'espace, au corps dans l'espace - la relation à la nature, à l'environnement - l'habitat proche - la technique, la technologie - la citoyenneté et du vivre ensemble - la dimension artistique, esthétique

PRÉSENTATION DU PROJET

Dans le cadre du partenariat entre l'Académie d'Aix-Marseille et plusieurs structures et associations architecturales du territoire, plusieurs actions de sensibilisation à l'architecture, au paysage et à l'urbanisme à destination des scolaires sont conduites.

L'idée est d'amener les élèves à se poser la question de leur proche environnement, à le regarder et l'appréhender différemment grâce à la mise en œuvre de projets accompagnés par des professionnels et à la participation à des balades urbaines.

Cette année, les propositions sont les suivantes :

- **Module 1 : Les Carnets de balades urbaines avec la Compagnie des Rêves Urbains**
- **Module 2 : Aix-en-tête avec les musées de la ville d'Aix en Provence**

Elles concernent 40 classes de l'académie.

Le déplacement est à la charge de l'établissement.

LES GRANDES ÉTAPES DU PROJET

Le déplacement est à la charge des établissements.

Une journée de formation inscrite au plan académique de formation est adossée à ces propositions.

MODULE 1 : Carnets de balades urbaines

Partenaire Site	Niveaux concernés	Nombre de classes concernées	Durée
La Compagnie des rêves urbains	Du cycle 2 au cycle 4	25 classes	Sur l'année scolaire

Crédit : la Compagnie des rêves urbains

Contenu :
La Compagnie des rêves urbains a conçu une collection de 20 carnets de balades urbaines permettant de découvrir le patrimoine, l'urbanisation et les paysages de plusieurs communes des Bouches-du-Rhône. Chaque carnet est thématique et propose un parcours de visite dans une commune. A chaque étape du parcours, des informations sont apportées en lien avec la thématique urbaine / architecturale, accompagnées d'un jeu pédagogique pour les enfants.
Trois niveaux de carnets existent : 6/8 ans, 9/11 ans, 12/14 ans.
Ces carnets sont des supports à utiliser gratuitement par les professeurs, qui se chargent de les télécharger et de les imprimer.
Ils sont conçus par des architectes et urbanistes spécialisées en médiation et financés par la DRAC PACA et le Département des Bouches-du-Rhône.
Dans cette proposition, la DAAC met en œuvre un accompagnement pour construire et conduire des projets optimisant l'utilisation de ces carnets.

MODULE 2 : Aix-en-tête

Partenaire Site	Niveaux concernés	Nombre de classes concernées	Durée
Les musées de la Ville d'Aix en Provence	Du CE2 à la terminale	3 classes par proposition (15 classes au total)	Sur l'année scolaire

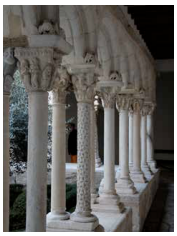
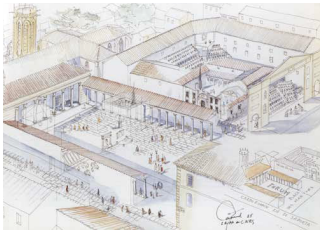

Crédit : Guide de médiation des musées Aix en Provence

Contenu :
Des déambulations, accompagnées par un médiateur, au cœur d'Aix en Provence, sont proposées à 15 classes de l'académie. Lors de votre inscription au dispositif il faudra préciser la Lettre (A, B, C, D ou E) qui correspond à la visite de votre choix.

Dans cette proposition, la DAAC met en œuvre un accompagnement dans la construction et la conduite de projets en lien avec ces déambulations.

Musée du Vieil Aix

A/ LA VILLE D'AIX DANS LES COLLECTIONS Parcours d'1h30 à 2h. A partir du CE2
Petit parcours dans le Bourg Saint Sauveur, pour découvrir certains monuments et évoquer l'histoire de la ville et sa formation progressive, suivi d'une visite au musée afin de retrouver dans les collections les monuments rencontrés.
Objectifs : Connaître l'histoire de la ville et son évolution, et découvrir comment la ville d'Aix et ses monuments sont représentés dans les œuvres d'art.

Le Musée hors les murs

B/ AIX ROMAINE Parcours d'1h30 du CE2 à la terminale
Ancienne grande ville romaine, la ville d'Aix est de prime abord pauvre en vestiges comparée à ses voisines Arles, Nîmes ou Orange... ils existent pourtant réemployés (colonnes), conservés ailleurs (poteries, verres, collection lapidaire, mosaïques...), ensevelis (théâtre). C'est la restitution de ce prestigieux passé que la visite propose de faire vivre à travers un parcours dans la ville agrémenté d'un livret jeu explicatif.

C/ AIX MÉDIÉVALE Parcours d'1h30 du CE2 à la terminale
Dans le quartier de la cathédrale, la visite propose une découverte de ce qu'était la ville d'Aix au Moyen Âge. Parcours accompagné d'un livret-jeu explicatif représentant chacune des étapes abordées (plan, remparts, tour, vie quotidienne, cathédrale, art roman, gothique, voûtes, triptyque du Buisson Ardent, cloître).

D/ AIX AUX XVIIE ET XVIIIE SIÈCLES Parcours d'1h30 du CE2 à la terminale
Le centre ancien de la ville d'Aix étant principalement constitué de maisons des XVIIe et XVIIIe siècles, cette visite met l'accent sur l'architecture, la décoration et les modes de vie de cette époque, tout en apprenant à reconnaître les différents styles : lecture de façade, fenêtres, mascarons, place, fontaines, décoration, etc.

E/ AIX CONTEMPORAIN
Découverte du pôle contemporain et culturel de la ville d'Aix qui s'est constitué autour de la bibliothèque Méjanes, ancienne manufacture d'allumette et aujourd'hui Cité du Livre. Le Pavillon Noir, le Grand théâtre de Provence, le conservatoire, autant de constructions qui sont les œuvres de grands architectes contemporains et constituent un ingénieux trait d'union entre la ville ancienne et les quartiers périphériques.

CONTACTS

EDUCATION NATIONALE

Délégation Académique à l'Éducation Artistique et à l'Action Culturelle, Rectorat (DAAC)

Chargée de mission Patrimoine et Architecture : Emmanuelle Aubouin : Responsable domaine Patrimoine et Architecture Tél : 04 42 93 88 22 – daac.patrimoine@ac-aix-marseille.fr

Service Départemental Arts et Culture (SDAC) 1er degré

Aide à la saisie des candidatures et suivi du projet : ce.celluleambiscol13-eleves@ac-aix-marseille.fr / 04 91 99 66 81/07 49 01 21 61
Expertise pédagogique 1er degré : Muriel Blasco, Conseillère Pédagogique arts visuels - muriel.blasco@ac-aix-marseille.fr

LES PARTENAIRES

Proposition 1 : Carnets de balades urbaines

La Compagnie des Rêves Urbains Aurore Leconte, Directrice, 09 51 52 64 29
contact@revesurbains.fr

Proposition 2 : Aix-en-tête

Musée du Vieil Aix : Claudine Ripoll, médiatrice
Les musées hors les murs: Anne Deirmendjian, Marine Dumeyniou, Timothy Poggioli, Marjolaine Sichi, médiateurs
04 42 91 88 74 / animationpavillon@mairie-aixenprovence.fr

MODALITÉS D'INSCRIPTION		
Les inscriptions se font uniquement sur ADAGE Application Dédiée A la Généralisation de l'Education artistique et culturelle Entre le 10 mai et le 18 juin 2021		
ACCES	ADAGE est accessible via ARENA avec ses identifiants académiques : mail professionnel nominatif prénom.nom@ac-aix-marseille.fr	Accès via ARENA
DROITS	Pour inscrire un projet il est nécessaire d'avoir des droits de rédacteur	
	Vous avez déjà été rédacteur dans les précédentes campagnes ADAGE (recensement ou appel à projets)	Vos droits de rédacteur sont maintenus vous n'avez aucune démarche à effectuer
	Vous n'avez encore jamais renseigné ADAGE	Obtenir des droits de rédacteur
Appel à Projet	Cliquer sur **Monter son projet** dans le bandeau supérieur puis sur **Créer un nouveau projet**	Créer un nouveau projet
1. Données générales		Compléter l'ensemble de la rubrique
2. Le projet		Compléter l'ensemble de la rubrique Titre du projet : ‣ indiquer le nom du projet, tel qu'il apparaît dans le tableau de la première page de ce document ‣ le cas échéant, préciser le module choisi
3. Les participants		Compléter l'ensemble de la rubrique Formation des enseignants: ‣ indiquer le nom des enseignants à convoquer si une formation est associée au projet (2 max.)
4. Le contenu du projet		Rubrique facultative
5. L'atelier		Rubrique facultative
6. Le budget prévisionnel		Une demande de financement est possible pour ce projet pour les écoles des Bouches-du-Rhône. La somme demandée doit apparaître dans la case « Reste à financer ».
Le chef d'établissement doit indiquer son avis dans l'application avant le 18 juin Les IEN de circonscription valideront les projets directement dans l'application		

A NOTER

- Dès que le comité de pilotage de ce projet pourra se réunir, il validera les classes sélectionnées dans ADAGE. Les classes retenues seront visibles dans ADAGE avant les congés d'été.
- Veuillez prendre en considération que seul l'usage de l'adresse électronique académique nominative (prenom.nom@ac-aix-marseille.fr) est autorisé par la RGPD. Pensez à vérifier régulièrement cette boîte.
- En raison de la crise sanitaire, la mise en œuvre du projet est susceptible de subir des modifications.